



Les Offres Vialis Pro à destination
des Clients abonnés à titre professionnel
En vigueur au 16.03.2023

Pour nous contacter :
Adresse : 10 rue des Bonnes Gens – 68000 Colmar
Tél. : 03 89 24 60 40
Mail : info@vialis.net
Site internet : telecoms.vialis.net
Espace Client : espaceclient.vialis.net
Assistance* : 09 73 01 02 03 du lundi au samedi de 8h à 21h

Récapitulatif contractuel

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments des présentes offres de services, comme l'exige le droit de l'UE. Il permet de comparer les offres de service. Des informations complètes sur chacun des services figurent dans d'autres documents. Ceux-ci sont disponibles aux accueils de Vialis et de ses partenaires et sur le site telecoms.vialis.net.

Services et équipements

Les offres Vialis Pro se déclinent en version fibre** et câble** ; elles sont réservées aux Clients pour un usage professionnel sous conditions, de disponibilité et de faisabilité technique. Pour vérifier l'éligibilité de votre local à ces offres, rendez-vous sur telecoms.vialis.net/eligibilite.

Les offres Vialis Pro incluent les services suivants :

- Connexion à internet : débit en voies remontante et descendante en fonction de l'offre choisie, accès aux portails Webmail et Gestionmail.
- Fourniture de dix (10) boîtes aux lettres de 1 Go chacune, avec deux adresses électroniques par boîte aux lettres. Taille maximale d'un message (pièces jointes comprises) : 20 Mo.
- Espace Client : mise à disposition des factures, paiement en ligne...

Retrouvez le détail des services ainsi que les conditions techniques et commerciales d'accès sur le réseau fibre** et câblé** dans la documentation tarifaire en vigueur disponible à nos accueils de Colmar et Neuf-Brisach, auprès de nos partenaires et sur telecoms.vialis.net.

Équipements inclus unitairement et remis sans dépôt de garantie ni frais de location		
Matériel	Réseau accessible	Service accessible
Modem wifi neuf ou reconditionné	câble	Internet/Téléphonie
ONT wifi	fibres	TV/Internet/Téléphonie

Débits du service internet et voie de recours

Le débit internet proposé est un débit maximum alloué, fonction de vos équipements et de leurs capacités techniques. Pour l'offre internet, il s'agit d'un débit partagé par tous les équipements connectés du local.

Offre Pro en version fibre**	Débit descendant	Débit montant
Vialis Fibre Pro 3 avec ou sans IP fixe	jusqu'à 400 Mbit/s symétriques	
Vialis Fibre Giga Pro 5 avec IP fixe	jusqu'à 2 Gbit/s	jusqu'à 600 Mbit/s

Offre Pro en version câble**	Débit descendant	Débit montant
Vialis Pro 2 avec ou sans IP fixe	jusqu'à 30 Mbit/s	jusqu'à 3 Mbit/s
Vialis Pro 3 avec ou sans IP fixe	jusqu'à 400 Mbit/s	jusqu'à 40 Mbit/s
Vialis Pro 6 avec IP fixe	jusqu'à 1 Gbit/s	jusqu'à 100 Mbit/s

Pour toute réclamation, le Client peut adresser un courrier ou un mail circonstancié au service Commercial télécoms de Vialis info@vialis.net puis dans un second temps, au service Consommateurs de Vialis consommateurs@vialis.net. La procédure de réclamation est décrite dans les Conditions Générales de Vente (CGV).

Prix

Offre Pro en version fibre**	Prix catalogue, tarif HT/ mois offre sans IP fixe	Prix catalogue, tarif HT/ mois offre avec IP fixe	Frais de mise en service
Vialis Fibre Pro 3 avec ou sans IP fixe	31,50 €	39 €	Raccordement ou reconnexion : 100 €TTC
Vialis Fibre Giga Pro 5 avec IP fixe	/	49 €	

Offre Pro en version câble**	Prix catalogue, tarif HT/ mois offre sans IP fixe	Prix catalogue, tarif HT/ mois offre avec IP fixe	Frais de mise en service
Vialis Pro 2 avec ou sans IP fixe	21,33€	30,46 €	Raccordement : 78,16 €TTC Reconnexion : 39,10 €TTC
Vialis Pro 3 avec ou sans IP fixe	31,50 €	39 €	
Vialis Pro 6 avec IP fixe	/	45 €	

En complément pour les offres Pro	
Boîtes aux lettres supplémentaires	4 €HT / mois pour chaque boîte aux lettres supplémentaire de 1Go avec 2 adresses électroniques par boîte aux lettres.
Option ligne téléphonique fixe avec appels illimités vers fixes et mobiles en France métropolitaine et soixante (60) destinations internationales.	20 €HT/ mois.

La documentation tarifaire en vigueur, les informations détaillées sur les services supplémentaires, les offres ainsi que les conditions générales de vente sont disponibles à nos accueils de Colmar et Neuf-Brisach, auprès de nos partenaires et sur telecoms.vialis.net.

Durée, renouvellement, résiliation à l'initiative du Client

Contrat à durée indéterminée assorti d'une durée minimale d'engagement de douze (12) mois. A l'issue de la période minimale d'engagement, le Client peut résilier son Contrat ou l'un de ses services par écrit à tout moment par lettre recommandée. La durée du préavis de résiliation est de dix (10) jours francs à compter de la réception du courrier recommandé du Client.

Frais de résiliation d'une offre Internet Vialis Pro avant la fin de la durée minimale d'engagement :

- Quatre-vingt-dix euros (90 €) par contrat, sauf cas de force majeure visés dans les conditions générales de vente.
- Cent euros (100 €) correspondant au montant des frais d'accès préalablement offerts au Client, et ce uniquement sur les réseaux Rosace et Oxygène.

Frais de résiliation du service Téléphonie avant la fin de la durée minimale d'engagement :

- Trente euros (30 €), sauf cas de force majeure visés dans les conditions générales de vente.

Le Client professionnel souscrivant un Contrat dont l'objet n'entre pas dans le champ d'application de son activité principale et dont le nombre de salariés employés est inférieur ou égal à cinq (5) personnes dispose d'un droit de rétractation de quatorze (14) jours à compter de la date de souscription du Contrat, sauf pour les contrats souscrits en agence et points partenaires, sur une foire ou un salon. Un formulaire de rétractation est annexé aux CGV. Si le Client demande expressément le début de son Contrat durant les quatorze (14) jours précités, il reste redevable du montant correspondant aux services dont il a bénéficié, sauf en l'absence de recueil de son consentement par Vialis. Tout matériel remis au Client par Vialis doit être retourné aux frais du Client, dans son emballage d'origine et avec ses accessoires, et ce dans le délai qui lui aura été préalablement indiqué par Vialis.

Caractéristiques à l'attention des utilisateurs finaux handicapés



Nos équipes commerciales sont à votre disposition à nos accueils de Colmar et Neuf-Brisach et auprès de nos partenaires, par mail et par téléphone aux coordonnées indiquées en tête des présentes.

Autres informations utiles

- **Agence de Neuf-Brisach** : 2 rue Michel Marsal – 68600 Neuf-Brisach - Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

- **Points d'accueil partenaires** : se référer à la liste disponible sur le site telecoms.vialis.net

- **Bloctel** : le Client est informé qu'il peut s'inscrire librement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », via le lien <https://www.bloctel.gouv.fr>.

- **Données personnelles** : Vialis, responsable de traitement, collecte auprès du Client toutes les données personnelles nécessaires à l'exécution du Contrat et à la bonne information du Client. Il revient au Client de définir ses préférences relativement à la publication de ses données dans l'annuaire. Les informations relatives aux données collectées et aux traitements effectués figurent dans les CGV.

*Assistance TV, Internet et Téléphonie : Prix de l'appel selon opérateur et inclus dans les forfaits illimité et mobile de Téléphonie Vialis ; en dehors des horaires mentionnés, répondeur relevé par les équipes d'astreinte.

**Sur le réseau déployé par ROSACE ou OXYGENE : technologie Fibre Optique, y compris raccordement du domicile.

Sur le réseau câblé déployé par Vialis et sur le réseau câblé du Val d'Argent : technologie Fibre Optique sauf raccordement du domicile, ce dernier n'est pas en fibre optique mais en câble coaxial.